

ENQUÊTE. En Loire-Atlantique, ces projets d'urbanisme d'envergure dénoncés par les écologistes

En pause, le parc éco-technologique du Carnet ; aux oubliettes la voile géante à Machecoul ; en mauvaise posture la méthanisation XXL. Pourquoi une telle contestation ?



Ces derniers mois, en Loire-Atlantique, des projets d'urbanisme ont été combattus par des opposants, qui, pour l'occasion, de néophytes deviennent spécialistes. En face, les porteurs de projet temporisent, mettent sur pause, quand ils n'abandonnent pas carrément. | CHOUET Ouest-France Kate STENT. Modifié le 03/10/2021 à 11h16 Publié le 03/10/2021 à 09h00

« Est-il encore possible de mener des projets d'urbanisme d'envergure en Loire-Atlantique ? » La question taraude nombre d'élus. Il faut dire que, ces derniers mois, à Frossay, Machecoul ou Corcoué-sur-Logne, des projets ont été combattus à coup de Zad, de pique-nique citoyens, de défilés.

En plus de ces actions médiatiques, les opposants alimentent des blogs hyper léchés, débordant de liens, d'études, d'articles de loi. Sur les cuisines des riverains contestataires, des dossiers immenses s'étalent sur les nappes cirées. Des néophytes deviennent spécialistes, amassant tout ce qui peut nourrir leurs arguments contestataires. En face, les porteurs de projet temporisent, mettent sur pause, quand ils n'abandonnent pas carrément...

LIRE AUSSI : [À Machecoul, le collectif de citoyens défend la zone protégée et fait capoter les essais d'Airseas](#)

Pas de transparence

Et si l'une des origines du phénomène de contestation était à chercher dans la construction même des projets. « En France, il y a une absence de transparence et de communication sur ces dossiers, estime un professionnel du secteur. Seuls les énormes aménagements, type aéroport ou autoroute, sont soumis à la Commission nationale du débat public (CNDP). Pour tous les autres, l'enquête publique n'arrive qu'en fin de parcours, quand le projet est ficelé. Le préfet est ensuite souverain : il choisit – ou pas – de tenir compte des critiques des citoyens... »

LIRE AUSSI : [En Loire-Atlantique, ces projets verts contestés qui divisent même les écologistes](#)

« La France a une culture de la contestation juridique et du secret, abonde Ronan Dantec, élu du groupe écologiste au Sénat. L'État n'aime pas les autorités indépendantes. Pour des projets d'envergure, il faut une meilleure information, un débat public de qualité et aussi raccourcir les délais. Aujourd'hui, c'est sur le plan juridique que tout se joue, ce n'est pas constructif. Il faut établir un principe de contre-expertise citoyenne. »

LIRE AUSSI : [ENQUÊTE. « Si on attaque le climat, on ouvre la porte au désastre », prévient le chercheur](#)

Conflits plus virulents

La concertation serait donc le mot magique pour sortir ces projets de l'ornière ? Pas si sûr estime cette autre professionnelle de la construction de projets. « Enfermez des porteurs de projet et des opposants dans une pièce, fermez la porte, il n'en ressortira pas grand-chose. Mais vous aurez coché la case du débat public... » Elle note, ces dernières années, dans le département, « des conflits plus virulents avec un dialogue très difficile à créer ».

LIRE AUSSI : [« Un projet qui augmente les gaz à effet de serre doit être proscrit »](#)

Sur la question de la concertation, Roch Chéraud, maire de la petite commune de Saint-Viaud, ne se montre pas plus convaincu. « Sur nos projets d'aménagement, on invite les riverains. Pour le dernier en date, on a envoyé une invitation à soixante-dix habitants pour une réunion : deux sont venus... »

LIRE AUSSI : Loire-Atlantique. [Ces projets d'urbanisme d'envergure dénoncés par les écologistes](#)

Se pose alors la question de la représentativité des opposants écologistes. « Nous avons une minorité agissante qui se fait plus entendre que la majorité silencieuse, poursuit Roch Chéraud. Prenez le surf park, à Saint-Père-en-Retz : localement, une majorité y est favorable... »

« Dictature verte »

« Attention à la dictature verte, met en garde, à ce titre, la professionnelle de la concertation. Personne ne veut d'une centrale d'enrobage près de chez lui, mais tout le monde utilise les routes. Demander à un riverain s'il est d'accord ne sert à rien. Par contre, les pouvoirs publics ont le devoir de lui assurer des garanties en termes de nuisances sonores, olfactives, etc. C'est ça, l'État de droit et le bien commun. »

LIRE AUSSI : [Pays de la Loire. Peut-on faire confiance à l'Autorité environnementale ?](#)

Une philosophie que l'ancien ministre de l'Environnement, aujourd'hui député de Loire-Atlantique, François de Rugy, résume par « le bilan écologique global », trop souvent oublié à ses yeux. Selon lui, le paysage du militantisme écologique a beaucoup changé, ces dernières années. « Les méthodes de Greenpeace se sont répandues. Les associations écologistes traditionnelles se sont fait déborder par leurs bases et par des collectifs plus radicaux qui ne sont pas dans une logique de nombre, mais spécialisés dans des actions spectaculaires et, donc, médiatiques. Sauf qu'avec la LPO ou France nature environnement, on pouvait discuter, trouver des compromis. Avec eux, non... »

LIRE AUSSI : [À Saint-Nazaire, le premier parc éolien français file tranquillement vers sa mise en service en 2022](#)

Pour ce connaisseur régional, la Loire-Atlantique souffre de l'absence d'une structure départementale réunissant les principales associations de défense de l'environnement. « Résultat, le vide est comblé par des collectifs auto-organisés, conçus par réaction épidermique, avec lesquels la discussion est impossible. L'administration devait se sentir tranquille en l'absence d'une fédération environnementale, mais vu la situation actuelle en Loire-Atlantique, elle est peut-être en train de le regretter ! »

LIRE AUSSI : [Mille et une façons de mener son combat pour l'environnement](#)

Référendums ?

Pour Roch Chéraud, la solution serait peut-être du côté des référendums locaux, pour les projets structurants. Pour François de Rugy, c'est aux pouvoirs publics de « **tenir bon avec leur légitimité d'élus** ». Et pour les citoyens, comment se forger un avis dans un tel océan d'arguments contradictoires ? Pas facile. Sauf quand une autorité indépendante comme la Commission nationale du débat public s'en mêle, comme cela a fini par être le cas pour le projet de méthanisation XXL de Corcoué-sur-Logne... face à la pression des militants.